



Bulletin de la Section Académique de Limoges du Syndicat National de l'E.P. de l'Enseignement Public

Déposé le 24 juin 2016

BIMESTRIEL N°208 MAI-JUIN 2016

MERCI A TOI CAMILLE !

En refusant sa promotion au grade de commandeur de l'ordre national du mérite, CAMILLE SENON, 93 ans, rescapée du massacre d'Oradour-sur-Glane, engagée dans le militantisme syndical à la CGT dès la fin de la guerre, a répondu courageusement à Manuel Valls, fidèle à ses engagements de toute une vie.

« Dans le contexte actuel, il m'est impossible d'accepter de votre part cette distinction [...] alors que je suis totalement solidaire des luttes menées depuis deux mois par les salariés, les jeunes, une majorité de députés et de Français contre la loi Travail que vous venez d'imposer par le 49-3. [...] Accepter cette distinction aujourd'hui serait renier toute ma vie militante pour plus de justice et de solidarité, de liberté, de fraternité et de paix ».

En quelques phrases, à haute valeur symbolique, CAMILLE SENON a su répondre dignement, sans excès, à l'entêtement d'un premier ministre qui, pour faire passer une loi de régression sociale ne cesse de dénigrer jusqu'à l'outrance des militants cégétistes, assimilés à des voyous ou des terroristes de Daesh.

En intervenant dans le débat public, CAMILLE SENON nous ramène inexorablement dans ce passé qu'au travers des diverses commémorations de ce mois de juin, nous nous ré-mémorons.

Ce devoir de mémoire nous oblige :

- à nous souvenir que de trop nombreux militants syndicaux ont payé cher le prix de notre liberté,

- à rappeler aussi que la Confédération Générale du Travail a œuvré, entre autres, à toutes les avancées sociales liées au front populaire ; avec d'autres organisations politiques et syndicales, à la construction du Conseil National

de la Résistance, à l'élaboration de son programme et qu'un de ses militants (Louis SAILLANT) a eu l'immense responsabilité d'en assurer la présidence (le 15/09/1944) après Jean MOULIN et Georges BIDAULT.

En vilipendant les militants d'aujourd'hui, porteurs des valeurs qui les animent, transmises depuis des générations, c'est au final nos anciens, nos luttes et notre histoire, qui sont bafoués.

Il est tout aussi important de ne pas laisser salir notre mémoire collective militante, d'écrire les futures pages de la transformation sociale.

Merci à Toi CAMILLE, qui par ta voix discordante dans ce concert de mensonges et de malhonnêteté, auras su rappeler que cette loi travail est porteuse d'insécurité sociale, d'injustices, d'inégalités, d'asservissements et de conflits permanents.

Merci à Toi CAMILLE d'aider à la prise de conscience des enjeux et de redonner du sens à nos luttes.

Merci à Toi CAMILLE de nous redonner courage et sans doute de déclencher la mise en action de futurs militants.

Pour tout ça :

un GRAND MERCI CAMILLE SENON !

⇒ Jean-Pierre
DURTH



Voir aussi "Camille Senon survivante du Tramway d'Oradour sur Glane", de Guy Perlier

⇒ SOMMAIRE

P.2 et 3 : Corpo : agrégés, mouvement intra, congé formation, révision de note administrative, postes adaptés, Hors-Classe

P.3 : Un 14 juin à Paris

P.4, 5 et 6 : Piscine de Beaubreuil : le choix de l'abandon ? Les courriers du SNEP.

P.6 : A noter dans vos agendas

Corpo

⇒ Bilan corpo 2015/2016 des collègues agrégés en EPS

Il y a 37 collègues agrégés en EPS dans notre académie (9 en Corrèze, 7 en Creuse et 21 en Haute-Vienne) et parmi eux 14 sont à la Hors Classe. Cette année, 29 collègues ont demandé l'accès au corps par liste d'aptitude, la « porte » reste très étroite : le ratio est de 1/7^{ème} des titularisations...au niveau national le contingent était de 20 promotions possibles, un collègue a été promu: Bernard Graciano. Le SNEP demande, avec les syndicats de la FSU, que ce ratio passe à 1/5^{ème} pour qu'un plus grand nombre de collègues soient concernés par cette perspective d'évolution de carrière.

Pour l'accès à la Hors Classe, 20 collègues agrégés étaient promouvables en 2015-2016, 4 propositions ont été faites à la CAPN qui aura lieu les 28, 29 et 30 juin 2016 : parmi eux, 2 sont au 11^{ème} échelon et 2 au 10^{ème}. Cette année, en EPS, tous les collègues au 11^{ème} échelon ont été proposés à la CAPN, même ceux ayant obtenu un accès récent par liste d'aptitude. C'est une des avancées constatées de la note de service 2016, qui favorise ainsi l'accès à la Hors-classe de tous les collègues au 11^{ème} échelon quel que soit leur parcours de carrière ou mode d'accès au corps. Nous avons veillé à sa stricte mise en œuvre car nous revendiquions depuis longtemps ces modifications qui concernent un nombre important de nos collègues les plus âgés qui, auparavant, se trouvaient de fait exclus de cette promotion !

Une seule demande de révision de note administrative a été formulée et la collègue a obtenu une augmentation de sa note de 0.1 point.

Pour la rentrée 2016, aucune demande de congé de formation ou de poste de réadaptation n'a été formulée par les collègues agrégés en EPS de l'académie.

⇒ **Annette DURIN**
Commissaire paritaire SNEP-FSU



⇒ Mutations intra 2016

POSTE FIXE 19		POSTE FIXE 87	
Ly EGLETONS	Boissieras Geoffrey	Clg AMBAZAC	Cibert Isabelle
Clg LUBERSAC	Delpas Jean-Charles	Clg AIXE-SUR-VIENNE	Al Azzawi Taha
EREA MEYMAC	Mascllet Jérôme	Clg BELLAC	Tarrade Aymeric
Clg NEUVIC (SPEA)	Lajeunie Mathilde	Clg BELLAC	Facque Gerald
Clg Voltaire USSEL	Hufschmidt Marie-Pierre	Clg BESSINES	Branger Aurélie
Ly Ventadour USSEL	Veyret Christelle	Ly Gay-Lussac LIMOGES	Carbonne Bruno
Ly Ventadour USSEL (SPEA)	Eymard Stéphane (ATP)	Ly Renoir LIMOGES	Beynié Stéphane
TZR 19		LP Saint Exupery LIMOGES	Julien Laure
ZR19	Gaillard Romain	Clg Blum LIMOGES	Levaique Eric
ZR19	Gautier Severine	Clg Maupassant LIMOGES	Bardy Joel
ZR19	Souteyrand Xavier	Clg Ronsard LIMOGES (SPEA)	Thouraud Jean-Baptiste
POSTE FIXE 23		Clg Ventadour LIMOGES	Andrieux Delphine
Clg BOURGANEUF	Boaretto William	Clg PIERRE-BUFFIERE	Vourc'h Maxime
Clg CHAMBON-SUR-VOUEIZE	Lebas Adrien	Clg SAINT MATHIEU	Costecalde Eric
Clg CHENERAILLES	Benson Lucas	Clg ST-SULPICE-LES-FEUILLES	Larcade-Bouree Mathilde
Clg FELLETIN	Tortia Stéphane	TZR 87	
Clg Marouzeau GUERET	Gonzalo Emilie	ZR87	Delmas Loris
TZR 23		ZR87	Lesimple Nicolas
ZR23	Cagniard Pauline		
ZR23	Montagner Christophe		

BARRES 2016		
Département	Poste Fixe	ZR
Corrèze	226,2pts	289pts
Creuse	31pts	28pts
Haute-Vienne	241,2pts	161,2pts

⇒ **Jean-Tristan AUCONIE**



La FPMA tenue le 10 juin a permis de considérablement améliorer le projet de mouvement intra proposé par l'administration (30% de modifications).

78 collègues étaient demandeurs dont 17 entrants. 34 mutent (43%) et 4 sont affectés en extension. 8 collègues ont présenté des vœux ne respectant pas la logique du mouvement et donc ont pris le risque de ne pas voir leur vœux réels satisfaits même si leur barème le permettait. Nous conseillons à tous les demandeurs de s'informer au préalable auprès de nous lors de la phase de saisie des vœux.

Au final, nous avons pu faire réinjecter un poste et permis à 2 collègues non mutés de l'être, et à 8 autres d'être améliorés dans leur rang de vœu. Nous regrettons le refus de l'administration de réinjecter les 3 postes gelés pour des supports stagiaires, d'autant que nous avons fait des contre-propositions fiables et cohérentes. 3 TZR de l'académie obtiennent un poste fixe, et nous en gagnons 4 de plus (34 au total, répartis ainsi: 12 en Corrèze, 6 en Creuse, et 16 en Haute-Vienne).

⇒ CAPA Hors-Classe / révision de notes administratives / Postes adaptés et Congés de formation

Tenue dans un climat de relative tension, car l'administration par la voix du secrétaire général et de certains chefs d'établissement, pour la première fois, a fait état de ses réflexions sur la carrière et sa volonté à terme d'imposer une conception de la rémunération « au mérite », avec de surcroît un « haro » sur les TZR qui seraient dans une situation trop confortable (sic !) alors que nous dénonçons le fait qu'ils étaient plus mal notés que les autres, bref une expression décomplexée d'une volonté de mise au pas que nous avons déconstruit par les faits et à laquelle nous avons opposé nos mandats.

Postes adaptés : 3 demandes, dont un renouvellement accepté, un en attente de solution et un considéré comme ne relevant pas du dispositif

Congé de formation : 2 collègues (pour leur 4^{ème} demande) obtiennent un congé durant l'année scolaire 2016-2017, 11 demandes formulées en tout.

Révision de notes administratives : 1 demande examinée cette année.

Hors-Classe : 10 promus cette année. Barre de promotion à 255pts (discriminant : ancienneté de corps). Sont promus : Casenave Jean, Cibert Isabelle, Delarboulas Jean-Luc, Dinard Laurent, Faucheux Rolande, Labbat Frédérique, Maudeux Agnès, Mothe Danièle, Petit Jacques, Verrier Lydie.

Un 14 juin à Paris

Des files de cars. Ininterrompues. Plus d'1h30 dans le tunnel de la Porte d'Italie avant de descendre sur la bande d'arrêt d'urgence et de rejoindre ces milliers de personnes, qui, comme nous, en ont marre d'être enfermées et qui ne désirent qu'une chose : aller battre le pavé.



Incroyable sensation que de remonter cette portion de périphérique parisien entouré de centaines de drapeaux, tous mélangés.

Indicible sentiment que de remonter, avec cette marée humaine, vers le point de départ de la gigantesque manifestation dont on ne peut que constater la force et l'unité.

Tout est présent pour un grand mouvement, une belle et grande façon de montrer la détermination de la majorité qui demande le retrait de cette loi Travail si mortifère pour tous, directement ou non.

Mais les medias ne retiendront qu'une chose : la profonde connerie d'un imbécile armé d'une masse face aux vitres de l'hôpital Necker. La scène fait mouche, les télés ont leurs images-chocs.

Presque rien sur le million de personnes présentes pour dénoncer les pratiques totalement anti-démocratiques du gouvernement, entre non-dialogue social et 49-3 sorti une nouvelle fois.

A se demander à qui cela profite !



Piscine de Beaubreuil à Limoges

⇒ Piscine de proximité, piscine de quartier : le choix de l'abandon ?

Suite à l'annonce soudaine (bien que les rumeurs allaient bon train mais étaient démenties par la mairie elle-même jusqu'à ce jour) via le Populaire de la fermeture de la piscine de Beaubreuil pour la rentrée prochaine, nous avons réagi au plus vite par un communiqué de presse et une lettre ouverte que nous avons envoyé au Maire de Limoges (cf page suivante), au Président du Conseil Départemental 87, à l'IA-Dasen 87, au Recteur, à l'IPR et aux médias. Deux réponses nous sont parvenues à ce jour, celle de M. Le Recteur et de M. l'Inspecteur d'Académie avec les mêmes constats : « à ce jour (soit le 16

Juin) la fermeture officielle de la piscine de Beaubreuil a été confirmée par Madame Rozette, adjointe aux sports de la mairie de Limoges (courrier du Dasen

M.Lemercier) ». Le cabinet du Recteur (courrier reçu le 15 juin) précise que « la décision de fermer une piscine municipale relève de la seule compétence de la collectivité territoriale propriétaire de l'installation. » Les deux courriers précisent que M.Sbaa, notre IPR-EPS, et Mme Cibert, CPD-EPS, ont en charge de suivre le dossier et d'apporter leur expertise à la réflexion nécessaire pour accompagner la nouvelle répartition, proposée par le service des sports de la ville de Limoges des créneaux mis à la disposition des élèves. »

La Mairie ne nous a donné aucune réponse ce qui n'est pas une première.

Nous avons également contacté les établissements du second degré concernés. Cette fermeture les met réellement en difficulté et par voie de conséquence d'autres établissements également puisque la nouvelle répartition sur les autres piscines compte maintenant davantage d'utilisateurs !

Nous espérons que nos courriers auront des réponses rapides, que les courriers réalisés par les établissements concernés également.

Pour accentuer le rapport de forces une nouvelle lettre ouverte est adressée au Recteur, au DASEN, à l'IPR-EPS, au Vice Président de la Région, au Maire, au Président du Conseil Départemental, au Directeur JSL. Tous ces élus, directeurs ou autres ont une responsabilité dans le développement

de la natation et sont donc concernés – de manière différente certes, mais concernés par la fermeture de la piscine de Beaubreuil, laquelle va à l'encontre d'un progrès souhaité. Le SNEP leur rappelle que leurs prédécesseurs ont en effet participé au groupe régional dont les travaux ont été publiés en 2006. Ils possèdent tous le document « Piscines publiques en Limousin ». Ils peuvent donc tous vérifier que les besoins en piscines de 6 lignes de nage de l'agglomération de Limoges s'élèvent à « 7,3 ». Le total des lignes de nages des piscines utilisées par les scolaires correspond à « 4,3 » piscines de 6 lignes : il

manque déjà 3 piscines. Avec la destruction de Beaubreuil le manque passe à 4 et c'est d'une régression dont il faut alors parler, qui touchera les scolaires, les clubs, les personnes handicapées et la pratique de loisir.

Dans ce calcul, seul le bassin multifonctions d'Aquapolis, qui sert au premier degré, est comptabilisé. Car jusqu'à présent, le bassin de 50m n'est quasiment pas utilisé, c'est-à-dire pas du tout par les primaires, quasiment pas par le second degré (comprenez qui pourra,

mais c'est aussi un problème majeur).

Même si chacun est maître chez lui, les usagers et citoyens comprendraient très bien que l'un – au moins - prenne l'initiative qui aboutirait à surseoir à la fermeture de Beaubreuil, chacun d'eux par ailleurs pouvant demander rapidement une rallonge budgétaire à l'un ou l'autre ministère, afin qu'une solution pérenne soit trouvée pour le maintien et la rénovation de cette piscine et que ce bassin puisse continuer à offrir au public, aux associations et aux scolaires une installation sportive de proximité de qualité.

Le SNEP-FSU prend part à toutes les initiatives qui iront en ce sens.



⇒ **Sonia LAJAUMONT**



⇒ **Gérard WERMELINGER**



Piscine de Beaubreuil à Limoges

⇒ Lettre ouverte au maire de Limoges

Objet : Demande d'audience concernant : la fermeture de la piscine de Beaubreuil et la suppression de la subvention de la Mairie de Limoges à l'UNSS 87

Monsieur le Maire,

Alors que le service des sports de la Mairie nous avait assuré le 29 Avril dernier, lors de la commission de répartition des installations sportives pour les établissements scolaires de Haute-Vienne, le maintien de l'ouverture de la piscine de Beaubreuil pour 2016-2017, quelle stupéfaction devant l'annonce par voie de presse d'une décision contraire, à un mois d'intervalle, de la fermeture de celle-ci au 1^{er} juillet.

Si la création et l'entretien d'une piscine ont un coût c'est avant tout un investissement ambitieux pour un service public d'éducation de qualité. Faire le choix de la réussite, de l'émancipation des élèves prend tout son sens dans un quartier populaire qui accueille le plus grand nombre d'établissements de la ville classés en Réseaux d'Education Prioritaires. Apprendre à nager est un enjeu d'éducation à la santé, à la sécurité et une priorité nationale des programmes scolaires.

Justifier la fermeture de cette piscine par la proximité du grand centre aquatique Aquapolis est un leurre car le droit d'accès à cette structure en délégation de service public aurait un coût important pour les scolaires.

Nous sommes également étonnés que vous assuriez que tous les créneaux des écoles et 90% de ceux du 2nd degré seront conservés en les réaffectant sur d'autres bassins municipaux. Beaucoup d'établissements de notre département seront impactés directement par cette fermeture :

les écoles de Limoges élémentaires et maternelles : L Berland ; La Brégère ; Les Homérides ; Montalat ; Proust ; Mas Neuf ; Blanchot ; O Couty ; La Bastide ; Le Vigenal ; G Philippe ; La Monnaie

les écoles hors Limoges : St Gence ; Nieul ; Chaptelat ; Le Palais/ Vienne ; Compreignac ; Nantiat ; ST Syvestre ; St Symphorien /Couze ; Thouron ; Razès

IME Lascaux, IME grossereix
Collèges : A France ; P Ronsard ; F Roz ; A Maupassant ; J d'Arc
Lycée professionnel : St Exupéry

Il paraît difficile de trouver à tous ces établissements des créneaux correspondants sur des piscines qui ont déjà un taux d'occupation important, d'autres établissements y étant affectés pour la rentrée en tenant compte de leurs demandes, de leurs contraintes. Cela signifie que les créneaux attribués pour les établissements « rapatriés » ne correspondront pas obligatoirement à leurs propres contraintes et risquent alors d'empêcher un certain nombre d'élèves de s'y rendre.

Sans compter que si vous estimez que 10% des créneaux du second degré ne seront pas réattribués, ce sont autant de classes... et donc d'élèves, qui ne pourront pas aller à la piscine pour apprendre à nager et se perfectionner.

Nous sollicitons une audience en urgence pour pouvoir en discuter avec vous et trouver une solution pérenne pour le maintien et la rénovation de la piscine de Beaubreuil afin que ce bassin puisse continuer à offrir aux scolaires une installation sportive de proximité.

Nous en profitons également pour vous solliciter à nouveau concernant le courrier que nous vous avons envoyé le 27 Avril dernier (ci-joint) concernant la suppression de la subvention de la Mairie à l'UNSS87, courrier auquel vous n'avez pas donné suite.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dans l'attente d'une réponse que nous espérons positive.

Veillez croire, Monsieur le Maire, en notre profond attachement au Service Public d'Education.

⇒ **Sonia LAJAUMONT**



Pour tout ce qui concerne l'EPS et le Sport Scolaire, deux adresses :
Le site national : www.snepfsu.net
Le site du SNEP Limoges : www.snepfsu-limoges.net

⇒ Lettre ouverte du SNEP-FSU

Adressée à M.le Recteur, M. le DASEN, M. l'IPR EPS, M. le Vice-Président Régional, M. le Président du Conseil Départemental, M. le Préident de la communauté d'agglomération de Limoges Métropole, M. le Maire de Limoges, M. le DRJSL

Objet : **Rénover la piscine de Beaubreuil au lieu de la fermer**

Messieurs,

Il est évident que la perspective de la fermeture et de la destruction de la piscine de Beaubreuil vous concerne tous. Car vous avez chacun une responsabilité en ce qui concerne l'enseignement de la natation ou sa pratique.

C'est à ce titre que vos prédécesseurs ont participé au groupe de travail initié par la DRJS de Limoges. Les travaux ont donné lieu à un document publié en 2006 et dont vous avez été destinataire d'un exemplaire : Piscines publiques en Limousin, document d'aide à la décision.

Vous y trouverez entre autres :

- la référence du schéma directeur des Côtes d'Armor, retenue alors pour calculer les besoins de piscines : 68 habitants par m² de plan d'eau.
- l'argumentation retenue à l'unanimité en faveur de bassins de 6 lignes d'eau.

Ainsi à partir de la population de l'agglomération de Limoges, les calculs indiquent que les besoins sont de 7,3 piscines de 6 lignes. En faisant la somme des lignes de nages des piscines utilisées par les scolaires, le total est de 4,3. Il manque donc déjà 3 piscines . Avec la destruction de Beaubreuil, c'est d'une régression (le manque passe à 4) qui touchera les pratiques scolaires, sportives, des handicapés ou de loisir., qu'il faut parler !

Dans ce calcul, seul le bassin multifonctions d'Aquapolis, qui sert au primaire, est comptabilisé dans cette approche. Car jusqu'à présent, le bassin de 50 m n'est quasiment pas utilisé , c'est à dire pas du tout par les primaires, quasiment pas par le second degré (comprenez qui pourra, mais c'est aussi un problème majeur).

Lequel d'entre vous prendra l'initiative d'une concertation entre tous, urgente ? Qui aurait priorité sur l'audience que nous souhaitons auprès de chacun ! Dans le but d'éviter la fermeture et de rénover la piscine de Beaubreuil.

Et, au-delà, de rechercher les conditions d'un progrès dans la pratique de la natation ?

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments respectueux.

Notez dans votre agenda !

Mardi 4 octobre à Limoges : **CONGRES SUR LES NOUVEAUX PROGRAMMES D'EPS**. Pour débattre des nouveaux programmes, des marges de manoeuvre, et discuter des programmes alternatifs que le SNEP construit avec la profession dans toute la France.

17 et 18 novembre à Paris : **Colloque National sur les programmes d'EPS**. Point culminant de l'initiative « Vers des programmes alternatifs », dans l'esprit des EPSiliades.

24 et 25 novembre à Limoges : Stage « boîte à outils au Conseil d'Administration ». DHG, budget, droits syndicaux.... Des infos, des argumentaires, des méthodes pour peser et se défendre pendant son CA !

Notre Congrès Académique du SNEP-FSU se tiendra les 9 et 10 février 2017.

Nous organiserons également un stage « Tablette et Numérique en EPS », ainsi qu'un stage pédagogique escalade. Plus d'infos dans le bulletin de rentrée !

